



TARIFS TTC AU 1^{ER} JANVIER 2026

Taux de TVA en vigueur 20%



TRANSACTION HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

Appartements/maisons/terrains/ divers	De 0 à 25 000 €	2 500 € TTC
	De 25 0001 à 99 999 €	5 000 € TTC
	De 100 000 € à 199 999 €	6 % TTC
	De 200 000 € à 499 999 €	5 % TTC
	De 500 000 € à 999 999 €	4.5 % TTC
	Au-dessus de 1 000 000 €	3.5 % TTC

SYNDIC

- Honoraires par lot principal : forfait 180 € TTC
- Avec un minimum de 1200 € TTC pour copropriété inférieure ou égale à 10 lots
- Tarifs pour prestations supplémentaires non incluses dans le forfait à votre disposition dans un classeur à l'intérieur de l'agence

ESTIMATION

- Honoraires estimation 70,00 € TTC

PROFESSIONNELS

Vente de murs ou de fonds de commerces ou droit au bail	5 % HT (forfait minimum de 5 000 € HT)
Entremise mandat gérance ou bail	15 % du montant des loyers annuels (hors charges et hors taxes (forfait minimum de 5 000 € HT))

GESTION LOCATIVE

8 % TTC	Du montant des loyers encaissés hors charges, hors assurances			
11,6 % TTC	Du montant des loyers encaissés avec assurance garantie loyers impayés, hors charges (10.6 %) si lot en syndic agence BBI			
150 € TTC	Entremise et négociation			
Honoraire 11.10 € TTC par m ² (détail ci-dessous) : Honoraire en zone tendue : 13.12 € par m ²	Zone non tendue		Zone tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
- prestation de visite, de constitution de son dossier et de rédaction de bail	8.07€/m ²	8.07€/m ²	10.09€/m ²	10.09€/m ²
- D'établissement de l'état des lieux d'entrée	3.03€/m ²	3.03€/m ²	3.03€/m ²	3.03€/m ²
75€ TTC	Aide à la déclaration des revenus fonciers			

LOCATION SAISONNIERE

Gestion mandant	10 % TTC (8 % TTC) si lot en syndic agence BBI
Garantie annulation séjour locataire	4.12 % TTC
Frais de dossier	30 € TTC
Taxe de séjour	Max 2.50 €/pers/jour
Honoraires de transaction locataire	25 % TTC
Honoraires vacations en dehors Du mandat de gestion courante	72 € € TTC